



## UNION AUBRAC

(Association pour la  
sélection de la race bovine  
Aubrac)

2 rue Pasteur  
12 000 RODEZ

tél : 05.65.68.57.90.

mail : [union-aubrac@arsoe-soual.com](mailto:union-aubrac@arsoe-soual.com)  
site internet : [www.race-aubrac.com](http://www.race-aubrac.com)



## UPRA AUBRAC

(Unité Nationale pour  
la promotion, la  
sélection et la  
diffusion de la race  
bovine Aubrac)

2 rue Pasteur  
12 000 RODEZ

tél : 05.65.73.15.62.  
fax : 05.65.73.15.61.

# HISTORIQUE

Les opinions de Guy de CHARNACE et de SANSON indiquent que les “ prétendues races parthenaise, choletaise, nantaise, maraîchine, marchoise, d’Aubrac, d’Angles... ne sont que des rameaux détachés de la souche vendéenne : BOS TAURUS LIGERIENSIS ”.

L’origine de l’Aubrac remonterait donc à bien longtemps. La transhumance dans les montagnes d’Aubrac est d’ailleurs très ancienne. D’après A. DE RODAT, on peut supposer sans témérité que les religieux de l’ordre des Bénédictins, qui ont installé l’abbaye d’Aubrac au XVII<sup>ème</sup> siècle, ont rassemblé les premiers éléments d’un troupeau rationnellement exploité.

Les mouvements révolutionnaires, en démantelant les biens de l’abbaye, puis les campagnes napoléoniennes, ont semble-t-il porté un sérieux coup de frein au travail de sélection engagé par les moines.

Cependant, les politiques de croisement tentées au XIX<sup>ème</sup> siècle avec des animaux importés de l’étranger (Suisse, Durham, Grise des steppes...) se soldèrent par de retentissants échecs dans l’Aubrac. Les conditions de vie y étaient trop dures pour que d’autres races puissent concurrencer la race Aubrac. A ce sujet, B. VISSAC note qu’ “ aucune race ne pouvait semble-t-il résister à la concurrence victorieuse faite par la traite aux besoins du jeune animal ”.

Finalement, les efforts consentis par la Société d’Agriculture de l’Aveyron, créée en 1840, ainsi que les concours, en particulier celui du Comice de Laguiole (1840 – 1890), finirent par instaurer la notion de pureté de la race et surtout à homogénéiser le phénotype des animaux en faisant disparaître certains défauts : “ les infusions de sang Durham qui ont amélioré à cette époque la précocité et la conformation des autres races françaises [...] ne semblent pas avoir violé la pureté génétique de la race Aubrac ” relève-t-on dans un bulletin de la Société centrale d’Agriculture de l’Aveyron de 1866.

B. VISSAC, dans son étude génétique sur la race Aubrac effectuée en 1969 confirme cette position. Il débute même sa conclusion générale en faisant remarquer que “ la race d’Aubrac constitue une unité génétique qui semble s’être individualisée au cours des siècles derniers à partir d’une population primitive au pelage bigarrée. La sélection de ce cheptel semble s’être longtemps réalisée en dehors des influences extérieures [...] (introduction de bétail Suisse, croisement Durham). ”

Cette fin de XIX<sup>ème</sup> siècle voit ainsi naître le Herd-Book Aubrac. En 1894 le premier animal est inscrit. A cette époque, les bovins sont utilisés à plusieurs fins. Dans ce contexte, l’Aubrac s’affirme admirablement comme le montrent certains témoignages. Pierre BRINGUIER par exemple, avant de présenter longuement les performances de l’Aubrac, commence son

développement ainsi : “ la race d’Aubrac est une race mixte par excellence, pouvant être utilisée pour plusieurs fins : le travail, la viande et le lait ”.

Pour l’aptitude au travail, P. BRINGUIER jugeait l’Aubrac excellent. Mieux encore, avant lui SANSON avait noté que l’Aubrac n’était “ dépassée par aucune autre race sous le rapport de la ténacité, de la patience et de la puissance ”. En 1899, une étude comparative concluait à la supériorité des bœufs d’Aubrac sur les Salers et les Limousins.

Quant à la production de viande, la lecture de quelques classements de concours d’animaux gras rappelle les performances de haut niveau de l’Aubrac. Au Puy-en-Velay en 1930, dans la 2<sup>nd</sup>e catégorie (bovins sans distinction de race) et dans la section des bœufs de plus de 5 ans, le premier prix fut attribué à un Aubrac.

En ce temps, les reproducteurs Aubrac faisaient pâlir les races concurrentes. Rappelons-nous le premier prix de reproducteur toutes races confondues attribué à un taureau Aubrac de 950 kg, appartenant à Eugène de SEGURET, à l’Exposition Universelle de Paris en 1900.

Enfin, pour la production laitière, P. BRINGUIER l’évalue pour l’époque à 1300-1400 litres en moyenne. Cette production dans l’absolu est relativement faible. Mais compte tenu des conditions de vie des animaux (notamment d’alimentation) et de l’économie locale, elle satisfait les éleveurs. Comme l’indique P. BRINGUIER, ce lait “ est très riche en matières grasses (45 à 48 g / l) et en caséine, et cela importe doublement pour la spéculation fromagère, ressource essentielle de l’économie rurale en Nord Aveyron ”.

En bref, jusqu’à la seconde guerre mondiale, c’est l’âge d’or de la race. Les animaux Aubrac se comptent d’ailleurs par centaines de milliers dans les divers recensements réalisés ces années-là.

A partir des années 50, la France s’oriente vers une voie nouvelle : le productivisme. Les responsables de l’époque souhaitent désormais privilégier avant tout la quantité. Les races mixtes, ou plutôt “ à toutes fins ”, sont alors mises en retrait au profit des races spécialisées. En 1945, un rapport d’Edgar QUITTET (inspecteur général de l’Agriculture) recensait 30 races bovines différentes. 55 ans plus tard, on constate que 7 races totalisent 89 % du cheptel national. Les deux premières races assurent même 57 % de la population bovine française.

La diminution du nombre de races exploitées, si ardemment souhaitée par quelques hauts responsables, en a même fait disparaître quelques-unes (Mézens, Morvandelle) et nombreuses sont celles aujourd’hui qui ne comptent que quelques dizaines ou centaines d’animaux : 9 races comptaient en 1997 entre 70 et 480 femelles. A l’inverse, seules 4 races bovines allaitantes françaises comptaient en 1999 plus de 150 000 mères.

Pour l’Aubrac, la chute de ses effectifs provient pour une large part de l’utilisation mal maîtrisée du croisement avec des taureaux Charolais. Découvrant les extraordinaires performances bouchères des produits Charolais × Aubrac, nombreux sont les éleveurs qui s’empressèrent alors de remplacer leurs vaches Aubrac par des femelles croisées et les taureaux Aubrac par des Charolais. Cependant, l’augmentation continue de sang Charolais chez les femelles reproductrices apporta dans son cortège les difficultés d’élevage de cette race à viande (vêlage, mortalité, production laitière, aplombs, rusticité...).

A partir des années 70, une prise de conscience émerge. Grâce à la loi sur l’Elevage de 1966 et au soutien actif des éleveurs naît l’Union Aubrac en 1979, reprenant à sa charge les missions de sélection et de promotion du Herd-Book. 25 ans plus tard, l’évolution des effectifs révèle un formidable renouveau et la présence d’un dynamisme fort autour de la race Aubrac.